

AVIS D'ÉLECTION

COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE

INVITATION AUX MEMBRES À PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE

Conformément à l'article 6.4.1. du Règlement numéro 1 de la COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE, vous êtes invités à poser votre candidature au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration, **au plus tard le vendredi 11 novembre 2022.**

Cette année, les mandats des administrateurs suivants arrivent à échéance à savoir :

Madame : Marlène Jobin

Messieurs : Didier Bicchi et Jean-Marc Lessard

Pour être éligible à un poste d'administrateur, dont la durée du mandat est de trois (3) ans, vous devez remplir le formulaire de mise en candidature et, en tant que membre, respecter entre autres les exigences requises suivantes, conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 1 de la COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE :

- a) avoir acquitté les versements échus sur ses parts ou tout autre montant exigible;*
- b) avoir fait affaire avec la COOPÉRATIVE au cours de l'exercice financier précédant l'assemblée annuelle, pour un montant minimal de (1 000 \$) mille dollars.*

Les mises en candidature peuvent être transmises par courriel à l'adresse suivante : conseiladministration@convivio.coop OU être déposées au centre administratif de la COOPÉRATIVE situé au 2295, avenue Chauveau, suite 200, Québec (Québec), G2C 0G7, **au plus tard le 11 novembre 2022.**

Vous déclarez avoir pris connaissance du **Règlement sur le conflit d'intérêts des administrateurs Règlement numéro 3.**

Pour toute information, prière de communiquer par courriel à l'adresse indiquée plus haut ou par téléphone avec Mme Isabelle Plante au numéro 418-842-0623 poste 130.

Charles-Antoine Girard

Responsable du
Comité de mise en candidature

Le 23 septembre 2022